



ARRETE DU PRESIDENT
PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES
D'EMPLOIS DE CATEGORIE A POUR LA REGION CORSE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD ET DE LA HAUTE CORSE

Le Président du Centre Départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires, modifiée,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que l'article 14 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale modifiant l'article 14 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, a confié au Centre de gestion Coordonnateur de Région le soin d'assurer la publicité des créations et vacances d'emploi de catégories A au niveau régional,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, dont les concours ont été décentralisés, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales de la Région Corse et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud, pour la période du 11 au 18 Décembre 2020.

ARRETE

Article 1: Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A sont arrêtées conformément au document ci-annexé, pour la période du 11 au 18 Décembre 2020 qui comporte 5 déclarations.

Article 2: Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Région,

Fait à Ajaccio le 18 Décembre 2020,

Le Président

A. OTTAVI

**BULLETIN DE DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES A
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA REGION CORSE**

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20201218155 DU 18 DECEMBRE 2020									
COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUMORBU CASTELLU	11.12	18.12	02B201200182805 001	INGENIEUR (Chargé de la mission Habitat Durable)	1	A	T.C	CR	Liste d'aptitude Détachement Intégration Mutation Promotion interne Article 3-3-1° et 2°
COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUMORBU CASTELLU	11.12	18.12	02B201200182818 001	INGENIEUR (Chargé de mission Prévention Déchets)	1	A	T.C	CR	Liste d'aptitude Détachement Intégration Mutation Article 3-3-1° et 2°
COLLECTIVITE DE CORSE	16.12	18.12	02A201200187092 001	INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE (Adjoint au chef de service SELT Cismonte)	1	A	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	16.12	18.12	02A201200187103 001	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE HORS CLASSE DIRECTEUR (Adjoint au chef de service SELT Cismonte)	1	A	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	16.12	18.12	02A201200188021 001	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE HORS CLASSE DIRECTEUR (Affaires Juridiques et Administratives – Chef de bureau Gestion des Affaires Patrimoniales)	1	A	T.C	CR	Réorganisation des services ou transfert de personnel